



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## étudiants

Question écrite n° 120002

### Texte de la question

M. Jean Grenet attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'annonce d'une offre de tablette numérique proposée aux étudiants pour un euro par jour pendant deux ans ainsi qu'un abonnement 3G. Il lui demande de bien vouloir lui donner des précisions sur les conditions d'accès à cette offre.

### Texte de la réponse

Lancée par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 30 septembre 2011, l'offre Proxima Étudiant -« tablette tactile à 1 euro par jour » a pour objectif de permettre aux étudiants majeurs qui s'engagent dans des études supérieures de bénéficier d'un outil mobile accessible durant l'ensemble de leur parcours de formation. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement du portail de services d'intérêt général Proxima Mobile. Elle vise à permettre l'acquisition de tablettes de dernière génération avec un abonnement 3G intégré pour au plus 1 euro par jour (30 € par mois) sur une durée de deux ans. Les premiers opérateurs partenaires de cette opération sont les sociétés Orange et Bouygues Telecom. L'offre Proxima Étudiant d'Orange, accessible dans sa boutique en ligne, est limitée aux 10000 premières souscriptions et aux étudiants majeurs de l'enseignement supérieur (carte d'étudiant en cours de validité). Elle a été proposée à 30 € par mois avec un engagement sur 24 mois (un engagement sur 12 mois possible pour 4 € de plus par mois). Sans apport financier initial, cette offre donne droit à une tablette iPad 2 16 Go d'Apple (iOS) ou une tablette Samsung GalaxyTab 8.9 16 Go (Android). Le forfait inclus dans cette offre comprend : - 1 Go de données par mois ; - l'usage des e-mails en illimité en France métropolitaine ; - la connexion au WiFi d'Orange en illimité. Bouygues Télécom proposait jusqu'au 15 janvier 2012, sans limite de nombre d'abonnements, sur la boutique en ligne de Bouygues Télécom, une tablette Archos 80G9 8Go et une clé USB 3G permettant de travailler en illimité sur Internet pour 0,66 € par jour (19,90 € par mois), pendant deux ans. Il est à noter que cette opération pourra être renouvelée dans le courant de l'année 2012 par les opérateurs initialement partenaires, voire par le nouvel opérateur 3G (Free Mobile).

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Grenet](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120002

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 octobre 2011, page 10984

**Réponse publiée le :** 6 mars 2012, page 2086